



14ème législature

Question N° : 20735	De M. Guillaume Larrivé (Union pour un Mouvement Populaire - Yonne)	Question écrite
Ministère interrogé > Premier ministre		Ministère attributaire > Premier ministre
Rubrique >État	Tête d'analyse >Président de la République	Analyse > conjoint. statut.
Question publiée au JO le : 12/03/2013 Réponse publiée au JO le : 30/04/2013 page : 4710		

Texte de la question

M. Guillaume Larrivé interroge M. le Premier ministre sur le coût, pour les finances de l'État, des collaborateurs affectés au service de Madame Valérie Trierweiler, compagne du Président de la République, faisant l'objet d'un site internet officiel à l'adresse <http://www.elysee.fr/valerie-trierweiler>. Il lui prie de bien vouloir lui indiquer le nombre, le statut et le montant de la rémunération de ces agents.

Texte de la réponse

Cinq collaborateurs sont affectés au service de Madame Valérie Trierweiler : deux agents contractuels et trois fonctionnaires mis à disposition de la Présidence de la République. Le total des rémunérations mensuelles nettes de ces cinq personnes est de 19 742 €. A titre de comparaison, huit collaborateurs étaient affectés au service de la Première Dame en janvier 2012 pour une rémunération mensuelle nette globale de 36.448 €. A celle-ci s'ajoutaient tous les mois les facturations de deux prestataires externes assurant pour la Première Dame la gestion d'un site internet pour un montant de 25 714 €, soit une dépense mensuelle totale de plus de 60 000 €.